|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | EUROPEAN COMMISSION |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG — Direction — Unité | DG Partenariats internationaux — Direction F/Pacte vert, Stratégie numérique — Unité F5/Science, Technologie, innovation et numérisation |
| Numéro de poste dans Sysper: | 375384 |
| Personne de contact:  Démarrage prévisionnel:  Durée initiale:  Lieu d’affectation: | Exposito-Verdejo el-Angel (miguel-angel.exposito-verdejo@ec.europa.eu)  1er trimestre 2024  2 ans  Bruxelles  Luxembourg  Autres: Cliquer ou toucher ici pour introduire le texte. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert à:    ainsi que  les pays de l’AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  les pays tiers suivants: ....  les organisations intergouvernementales suivantes: ... | |
| Date limite de soumission des demandes | Dernière date d’application: 18-12-2023 |

Présentation de l’entité (nous sommes)

La direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA) a pour mission de contribuer au développement durable, à l’éradication de la pauvreté, à la paix et à la protection des droits de l’homme, au moyen de partenariats internationaux qui défendent et promeuvent les valeurs et les intérêts européens.

La DG INTPA F5 est un centre d’expertise pour la coopération dans les domaines de la numérisation et de la science, de la technologie et de l’innovation, dont le mandat est de:

• contribuer à l’élaboration des politiques de la Commission en matière de numérisation et de science, de technologie et d’innovation, en particulier leur dimension extérieure; veiller à ce que la cybersécurité soit prise en compte lors de la conception des actions de numérisation;

• fournir une expertise pour accroître les capacités des pays partenaires à renforcer la numérisation et les écosystèmes scientifiques, technologiques et d’innovation, y compris en soutenant leurs politiques et stratégies;

• assurer la liaison avec d’autres directions générales de la Commission (telles que JRC, RTD, CONNECT et DEFIS), le SEAE, les États membres de l’UE et d’autres parties prenantes afin de garantir une intégration appropriée de la dimension extérieure des politiques internes et de maximiser la cohérence et les synergies avec la politique et les priorités de coopération;

• contribuer à la coordination de la dimension extérieure des programmes de la Commission européenne jouant un rôle clé dans les politiques en matière de numérisation et de données

• soutenir la coordination de la coopération internationale dans le cadre du programme spatial de l’UE, y compris Copernicus, Galileo et EGNOS;

• servir de point de contact pour les relations avec les institutions scientifiques, technologiques et d’innovation (universités de recherche, laboratoires, agences d’innovation) et l’interface de la DG INTPA pour la recherche entrante;

• soutenir l’équipe de projet chargée des technologies numériques et des données.

Présentation de l’emploi (nous proposons)

Contribuer, sous la direction du chef d’unité et du chef d’unité adjoint, à l’élaboration des politiques et des programmes, à la coordination, au suivi et à l’établissement de rapports en vue de renforcer les actions de l’UE liées à la politique et à la gouvernance numériques. En tant que point de contact pour le numérique et l’éducation de l’unité, contribution à la conception de stratégies, d’outils et de programmes contribuant à la politique et à la gouvernance numériques, en accordant une attention particulière au renforcement du numérique, de l’éducation et des compétences dans le cadre de la coopération au développement de l’UE.

Contribution à l’analyse sectorielle et à la formulation des politiques; l’élaboration de documents de programmation et d’actions de mise en œuvre; soutien à la qualité; soutien thématique, formation et partage des connaissances; le suivi de la coopération au développement de l’UE; la gestion des actions; la transversalité; communication et visibilité.

Le responsable soutient le dialogue et la coordination avec les parties prenantes concernées afin de garantir des complémentarités et des approches communes. L’END travaillera sous la supervision d’un administrateur. Sans préjudice du principe de coopération loyale entre les administrations nationales, régionales et européennes, l’END ne travaillera pas sur des cas individuels ayant des incidences sur des dossiers qu’il aurait été amené à traiter dans son administration nationale au cours des deux années qui ont précédé l’entrée à la Commission ou sur des dossiers directement liés. En aucun cas, il ne représentera la Commission afin de prendre des engagements financiers ou autres, ou négocier au nom de la Commission.

Outre les activités liées au numérique et à l’éducation, le responsable soutiendra un large éventail de sujets dans le but d’harmoniser, dans les pays partenaires, les politiques numériques de l’UE centrées sur l’humain, la démocratie et les droits de l’homme, l’inclusion des femmes et des filles, la numérisation du secteur public, le lien entre les processus verts et la numérisation, la gouvernance numérique mondiale (&Internet) et les partenariats multipartites.

Profil du titulaire du poste (nous recherchons)

Nous recherchons une personne ayant au moins 3 ans dans le domaine de la coopération internationale et des relations extérieures, l’anglais étant la langue de travail principale et la langue française comme atout, dont les fonctions et les tâches seront les suivantes:

Analyse et CONSEILS TECHNIQUES

• Analyser les tendances et l’évolution de l’aide de l’UE et des autres donateurs et des politiques sectorielles connexes et diffuser les résultats.

• Évaluer les politiques sectorielles, les questions transversales et l’utilisation la plus appropriée des différents instruments et modalités d’aide disponibles

• Recenser les bonnes pratiques et les enseignements tirés du passé.

• Coordonner les propositions politiques avec le SEAE, le FPI, d’autres DG, les États membres et, le cas échéant, avec d’autres donateurs, y compris en ce qui concerne les initiatives mondiales existantes ou émergentes ou la dimension extérieure des politiques internes, notamment en ce qui concerne la cohérence des politiques au service du développement (CPD).

• Assister, le cas échéant, les directions géographiques, le SEAE, les États membres et, le cas échéant, les DG de tutelle dans la négociation d’accords avec les pays en développement ayant une incidence directe sur l’aide extérieure dans le cadre des thèmes couverts par l’unité.

• Contribuer aux évaluations thématiques et, le cas échéant, géographiques. Contribuer à la définition et à la mise en place de nouveaux instruments/programmes financiers thématiques dans le cadre du CFP.

Analyse et CONSEILS TECHNIQUES

• Contribuer à améliorer la communication, le partage d’informations et la coordination (au sein du SEAE et avec le SEAE, les délégations et, le cas échéant, les DG de tutelle, avec l’UE/les États membres et le Conseil) et améliorer la visibilité et la compréhension de la coopération au développement de l’UE sur des questions sectorielles

• Contribuer à l’amélioration des pratiques de l’UE et des autres donateurs en promouvant les principes d’efficacité de l’aide tels que l’harmonisation, l’alignement et la coordination ainsi que la division du travail et en soutenant l’élaboration et l’utilisation d’indicateurs aidant l’UE et d’autres donateurs à rendre compte des résultats des efforts globaux de coopération au développement.

• Lorsque l’UE apporte une contribution financière à des initiatives mondiales, participer aux organes de décision et aux groupes de travail mis en place pour la gestion de ces initiatives, conformément, le cas échéant, aux modalités convenues entre les donateurs en matière de représentation des donateurs.

Évaluation et GESTION de la QUALITÉ

• Lignes directrices opérationnelles et outils pratiques: élaborer et mettre à jour des lignes directrices opérationnelles sectorielles, y compris des programmes d’appui à la politique sectorielle et des thèmes connexes; participer à l’élaboration d’indicateurs pertinents pour mesurer l’efficacité de l’aide au développement; mettre au point des outils pratiques d’orientation opérationnelle, en particulier des termes de référence pour les différentes phases du cycle de projet, qui seront utilisés directement par le personnel opérationnel (délégations et unités du siège).

• Analyse et retour d’information sur les thèmes liés au secteur: Examiner les bonnes pratiques, y compris les approches, les questions de procédure et les enseignements tirés du passé.

• Formation sectorielle et thématique: des conseils sur la préparation et la programmation du contenu des modules de formation; participer à des cours et ateliers de formation au siège, régionaux ou nationaux organisés pour les délégations et/ou les participants nationaux (y compris leur planification).

GESTION DE PROJETS, PROGRAMMES ET PROCESSUS

• Projets de documents de stratégie thématiques, de documents de programmation pluriannuels et annuels.

• Assurer une coordination appropriée avec les directions géographiques, les autres unités thématiques, les DG de tutelle, les États membres et, le cas échéant, les autres donateurs.

• Diriger l’identification et la formulation d’actions spécifiques visant à mettre en œuvre les documents de programmation.

• Rédiger les lignes directrices, publier et évaluer les appels à propositions globaux.

• Assurer la mise en œuvre des actions spécifiques ainsi que le suivi et l’évaluation y afférents.

Critères d’éligibilité

Les détachements sont régis par la **décision de la Commission C (2008) 6866 du 12/11/2008** relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devez remplir les critères d’éligibilité suivants à **la date de début** du détachement:

* Expérience professionnelle: une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, juridiques, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision équivalentes à celles du groupe de fonctions AD.
* Ancienneté: avoir travaillé pendant au moins une année complète (12 mois) auprès de votre employeur actuel sur une base permanente ou contractuelle.
* Employeur: doit être une administration nationale, régionale ou locale ou une organisation publique intergouvernementale (OIG); à titre exceptionnel et à la suite d’une dérogation spécifique, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (par exemple, une agence ou un institut de réglementation), une université ou un institut de recherche indépendant.
* Compétences linguistiques: avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devez justifier d’une connaissance approfondie de la langue de l’UE nécessaire à l’exercice de ses fonctions.

Conditions du détachement

Pendant toute la durée de votre détachement, vous devez rester employé et rémunéré par votre employeur et être couvert par votre système (national) de sécurité sociale.

Vous exercez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END susmentionnée et êtes soumis aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Si le poste est publié avec des indemnités, celles-ci ne peuvent être accordées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel affecté dans une délégation de l’Union européenne doit disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément à [la décision (UE, Euratom) 2015/444 de la Commission du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer la procédure de vérification avant d’obtenir la confirmation du détachement.

Soumission des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé (e), veuillez suivre les instructions données par votre employeur sur la manière de postuler.

La Commission européenne **n’accepte que les demandes qui ont été soumises par l’intermédiaire de la représentation permanente/mission diplomatique auprès de l’UE de votre pays, du secrétariat de l’AELE ou du ou des canaux auxquels elle a expressément consenti.** Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez rédiger votre CV en anglais, français ou allemand en utilisant le **format de CV Europass** [[(créer votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/en/create-europass-cv)](http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae)). Elle doit mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie du passeport, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Ces documents leur seront demandés, le cas échéant, à un stade ultérieur.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil[[1]](#footnote-1). Cela vaut en particulier pour la confidentialité et la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité ci-jointe.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) no 45/2001 et la décision no 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)